

Lancement des travaux de la commission d'enquête sur la capacité des universités à garantir l'excellence académique du service public de l'enseignement supérieur

25.3.2026 - | Sénat

La commission d'enquête sur la capacité des universités françaises à garantir l'excellence académique du service public de l'enseignement supérieur a tenu sa réunion constitutive le mercredi 25 mars 2026.

Cette commission d'enquête a été créée à l'initiative du groupe Les Républicains en application de l'article 6 *bis* du Règlement du Sénat, qui confère à chaque groupe un "droit de tirage" pour la création d'une commission d'enquête ou d'une mission d'information par année parlementaire.

Au cours de ses travaux, qui devraient s'achever au mois de septembre 2026, la commission d'enquête se penchera sur les conditions d'enseignement et l'accompagnement des étudiants, notamment en licence, ainsi qu'aux modalités d'accès à ces formations. Près de vingt ans après la loi LRU, la commission d'enquête étudiera les moyens financiers dont disposent les universités, la réalité de leur autonomie ainsi que l'efficacité de leur organisation et de leur gouvernance.

Laurence Garnier, rapporteure, se réjouit *"que le Sénat se saisisse de cet enjeu fondamental pour l'avenir de notre pays. En tant que rapporteure, je serai pleinement engagée pour identifier les leviers qui permettront de renforcer l'excellence de nos universités. Au-delà du diagnostic, nous travaillerons dans un esprit constructif et respectueux au service de la solidité du service public de l'enseignement supérieur"*.

La commission a constitué son bureau comme suit :

Président :

- Pierre Ouzoulias (Communiste, Républicain, Citoyen, Écologiste – Kanaky) ;

Rapporteure :

- Laurence Garnier (Les Républicains) ;

Vice-présidents :

- Max Brisson (Les Républicains) ;
- Guislain Cambier (Union Centriste) ;
- Bernard Fialaire (Rassemblement Démocratique et Social Européen) ;
- Pierre-Antoine Levi (Union Centriste) ;
- Martin Lévrier (Rassemblement des démocrates, progressistes et indépendants) ;
- Mathilde Ollivier (Écologiste – Solidarité et Territoires) ;
- Vanina Paoli-Gagin (Les Indépendants – République et Territoires) ;
- Stéphane Piednoir (Les Républicains) ;
- David Ros (Socialiste, Écologiste et Républicain) ;

- Adel Ziane (Socialiste, Écologiste et Républicain).

La commission d'enquête débutera ses auditions le mardi 31 mars 2026 par l'audition d'El-Mouhoub Mouhoud, président de l'université Paris Sciences et Lettres (PSL).

<https://www.senat.fr/salle-de-presse/communiqués-de-presse/presse/25-03-2026/lancement-des-travaux-de-la-commission-denquete-sur-la-capacite-des-universites-a-garantir-lexcellence-academique-du-service-public-de-lenseignement-superieur.html>